

« Vous voyez cela et vous ne comprenez pas ! Vous croyez qu'avec des lois et des décrets, vous viendrez à bout d'arrêter cet incessant courant de renaissance religieuse ! Mais non ! tout ce que vous tenterez tournera contre vous-même ! Et, vraiment, moi qui rêve, pour mon pays, le retour complet à la foi chrétienne, et qui, dans ma carrière, ne me suis fortement attaché qu'à cette seule idée, je suis tenté de saluer comme un aurore vos promesses de persécutions. Vous croyez semer des impies, la France récoltera des chrétiens ! (appl.) »

Nous avons tenu à citer longuement cette superbe manifestation de foi chrétienne et de patriotique confiance, parce qu'il nous paraît que la gravité des circonstances lui donne une remarquable valeur.

Ah ! sans doute le grand orateur catholique n'a pu s'empêcher de le dire, ce n'est pas sans tristesse que ses amis et lui acceptent le terrible combat qu'on leur présente. Ils sont tristes d'une « tristesse patriotique » ! Mais quand même, ils ont confiance.

« Au-dessus des disputes et des passions..... il y a un fait qui domine l'histoire des dernières années. C'est l'immense, l'universelle aspiration vers l'apaisement et la réconciliation..... L'idée de la patrie devient chaque jour plus puissante : il semble que par un secret instinct la foule embrasse plus étroitement son image sacrée, comme la cité romaine le palladium antique, pour lui demander de rétablir entre les citoyens l'harmonie rompue..... »

Il n'y a pas à le nier, ce signe des temps a une éloquence significative !

Mais hélas ! cet apaisement, le ministère Waldeck Roussesu ne l'a pas voulu. Il a mieux aimé rallumer la guerre religieuse !

« Soit ! termine le moderne confesseur de la foi, soit ! ce sera votre responsabilité, monsieur le Président du conseil, devant le pays et devant l'histoire. Je crois qu'elle pèsera lourdement sur vos épaules et sur votre nom. La nôtre est dégagée. Il ne nous reste qu'à combattre avec toute notre énergie, sans rien abandonner des droits qui nous appartiennent et sans perdre l'espérance de trouver encore dans le pays et dans le parlement, des hommes assez indépendants, assez confiants dans la liberté, pour les défendre avec nous. (appl.) »

Nous voudrions avoir à dire que ce discours si digne, si logique et si vibrant a rallié les votes de la majorité. Mais, on le sait, tel n'est pas le cas. La loi a été adoptée en principe. On en discute les articles point par point depuis deux mois. Ces jours derniers on était à l'article 14e ayant pour but tel qu'amendé de supprimer l'enseignement par les ordres religieux ; le *cable* nous apprend que le 22 mars